



ROCHEFORT **MISSION:**

VELOKEVU
Voir et être vu

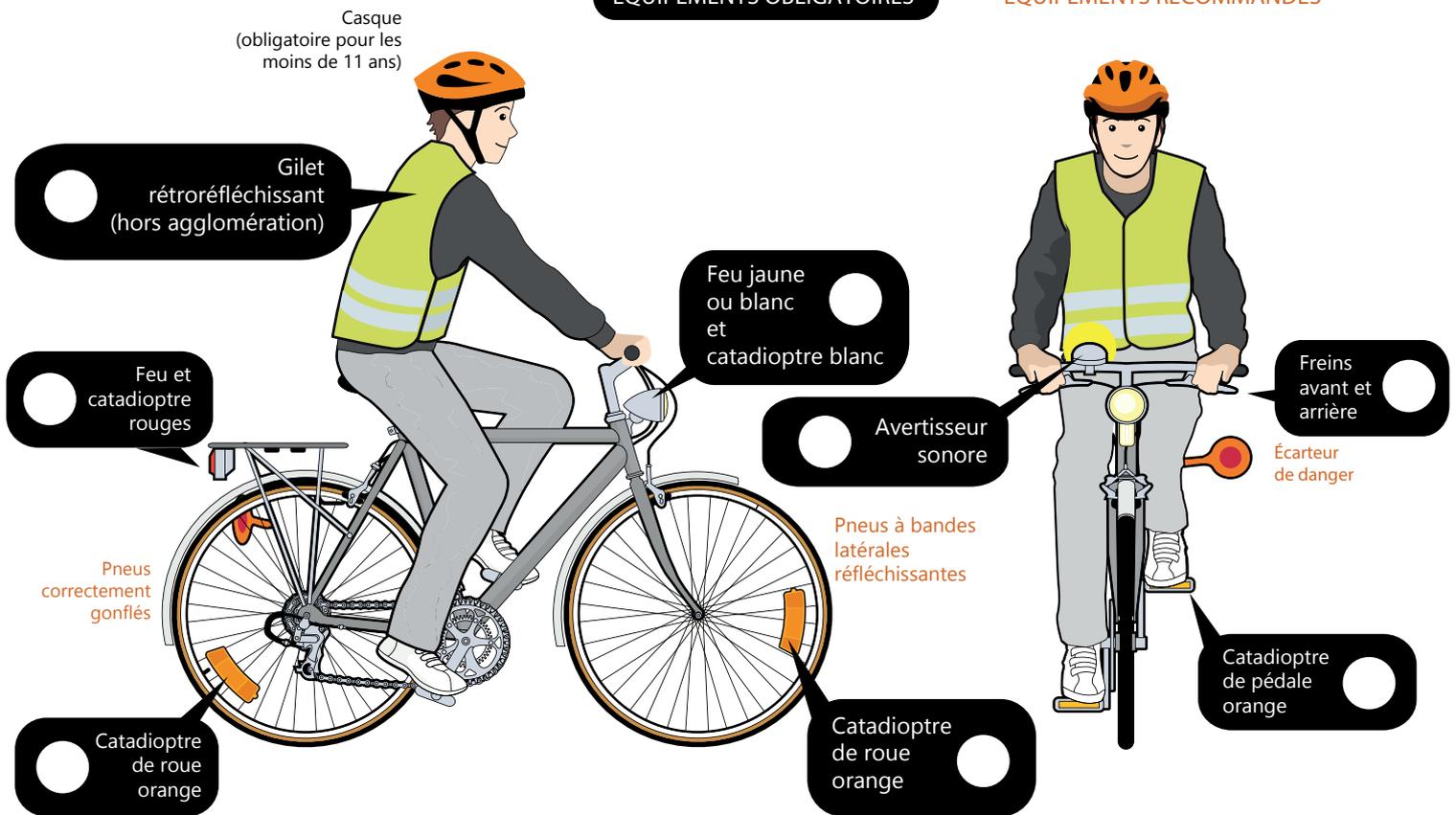
avec



Les équipements du cycliste :

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS



Les équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière,
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge,
- Un avertisseur sonore,
- Des catadioptrés (dispositifs rétro réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales,
- Le port d'un gilet rétro réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Pour aller plus loin :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-velo/etre-visible-velo>